

Lac-au-Saumon, le 6 mars 2020

**À TOUS LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES  
RESSOURCES DE LA VALLÉE, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

**OBJET : OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE**

Chers membres,

Lors de la dernière assemblée générale, les membres ont voté en faveur d'une modification à la procédure de mise en candidature des administrateurs, dont en voici les indications :

La présente annonce l'**ouverture de la période de mise en candidature**.

Les sièges en élection cette année sont :

- # 2 (membre propriétaire)
- # 5 (membre propriétaire)
- # 8 (membre travailleur)

La **période de mise en candidature se tiendra du 16 mars au 29 avril**. Les bulletins de présentation doivent être retournés au plus tard le **29 avril**. Une candidature reçue avant le début de la période de candidature ou postérieurement à celle-ci est irrecevable et ne peut être acceptée.

Un **bulletin de présentation** est joint à la présente. Il est également possible de s'en procurer au siège social et sur le site Internet de la SERV. Les membres proposant ou appuyant un candidat doivent appartenir à la même catégorie de membres que ce dernier. Une fois complétés, les bulletins de présentation doivent être déposés au siège social de la coopérative, à l'attention du secrétaire du conseil d'administration.

La **liste des candidats admissibles** sera présentée aux membres par le président d'élection, lors de l'assemblée générale annuelle, le 5 mai 2020, dont un avis de convocation officiel vous sera envoyé ultérieurement.

Veuillez agréer, chers membres, mes salutations distinguées.



Guy Côté  
Secrétaire